

à la saveur
ion des bes-
us sa raison
lise de plus
veurs et fer-
ont un plus
est qu'elle
vitamine B
s les autres
our objet de
ment remar-
mal. C'est
ne de rendre
é en facilité
arrassant le
s.

de l'animal
certain miné-
ment pas de
quoi on doit
à d'autres
La Mélasse
haut pour-
cessaires et
s. Et c'est
nourrissent
re sont plus
avantage.

ives, la mé-
ut être, par
titre au blé
riture com-
nt des fécu-
acre une fois
La Mélasse
centage de
besoin d'être
son énergie.
ble de sorte
e est mise à

va leur com-
ombre d'éle-
en plus de
de Canne à
par le fait
de l'alimen-
Ils nous font
t autres ani-
t avec appé-
fois ils au-
ui est main-
et plus agré-
n fait partie.
ucré est une
même. Elle
e des autres
de l'animal,
bonne condi-
meilleure et
le augmente
rise la crois-
aux et les en-
nifie toujours
e façon.

quent toutes
Mélasse de
nt ce produit
bétail vous
enir les meil-
les usages de la
vous connais-
étés. Si non
rendrez à les
L. G.

nonceurs

L'ÉPERVIÈRE ORANGÉE (*Hieracium aurantacum*)

Par R.-D. CARTIER, Inspecteur des mauvaises herbes

L'ÉPERVIÈRE orangée est une mau-
vaise herbe appartenant à la fa-
mille botanique, dite "des Compo-
sées". Elle est plus connue, dans la Pro-
vince dans certaines régions sous le nom
vulgaire de "Roi des champs", dans
d'autres, sous celui de "Bouquet Rouge".

Ces deux noms lui conviennent admi-
rablement bien, car d'une part, il est
tout à fait juste, de la qualifier de "Roi
des champs", sachant d'après ses caracté-
res très pernicieux, qu'elle a droit à
être classée en tête de ses congénères;
et d'autre part, la couleur rouge orangée,
éclatante et très voyante de ses fleurs,
offrant un aspect frappant, lui donne
amplement le droit au nom de "Bou-
quet Rouge". Quelques-unes des différen-
tes dénominations anglaises, les plus
courantes, sont Orange Hawkweed;
Devil's Paint Brush ou Paint Brush.

C'est une plante exotique, d'importa-
tion Européenne; elle est abondante et
très nuisible, dans les Cantons de l'Est,
tout particulièrement dans les pacages
et les prairies. Elle gêne aussi et com-
promet parfois, la qualité des pâturages
permanents des montagnes laurentien-
nes. Sa rapidité prodigieuse d'expansion
aux différentes régions agricoles de la
Province, laisse très perplexes les inté-
ressés à ce grave problème. Et nous
sommes présentement à nous demander
avec anxiété quels seront les matériaux
à employer pour construire une digue,
capable d'arrêter ce flot envahisseur?

Je vous fais grâce de la description
des quelques autres espèces du genre,
naturalisés dans la province, pour m'en
tenir à la description de l'orangée. Mais
avant d'en aborder les détails, permet-
tez, lecteurs, que j'emprunte textuelle-
ment au Révérend Frère Marie-Victorin,
dans son nouveau traité "Flore
Laurentienne" les considérations sui-
vantes:

"Le genre a des représentants, dans
toutes les contrées du globe, mais c'est
par excellence un genre européen. avec

centre de dispersion dans les grandes
Alpes. Assez curieusement, nos Eper-
vières, naturalisées à l'état de fléau,
se sont partagées le territoire; l'H.
Pilosella (épervière piloselle) occupe
surtout les provinces maritimes, l'est
et le sud-est du Québec; l'H. Pratense
(l'épervière des prés), la Gaspésie;
l'H. Vulgatum (l'épervière Vulgaire)
le district de Québec; l'H. Aurantiacum
(l'épervière orangée, que nous décri-
vons dans le moment et qui nous inté-
resse particulièrement), le sud et
l'ouest de la province.

"L.—Le nom générique "Hieracium"
signifie: "Epervière"; l'antiquité croy-
ait que les éperviers se servaient du suc
de ces plantes, pour guérir leurs yeux
obscurcis ou couverts d'une taie".

L'épervière orangée est une plante
vivace et vigoureuse, qui se perpétue
et se répand rapidement par des cou-
rants ou stolons branchus, à la manière
des fraisiers. Ces stolons courent donc
sur le sol ou près de sa surface émettant
ici et là des racines, appelées à former de
nouvelles tiges, lesquelles à la longue,
par leur multiplication, excluent toute
autre végétation. On trouve un grand
nombre de feuilles, à plat sur le sol, for-
mant des touffes avec celles qui sont dis-
posées en rosettes, à proximité de la
terre, car c'est une plante à végétation
basse. Elle est remplie d'un suc laiteux
et amer, qui la fait dédaigner de tous les
animaux domestiques, à l'exception
toutefois, dit-on, des chèvres.

Toute la plante est très poilue. Les
feuilles de trois à huit pouces de lon-
gueur, entières, spatulées ou lancéolées,
possèdent comme un duvet de recouvre-
ment, d'air sortant de longs poils,
(encore une objection à sa paissance par
le cheptel). Les tiges florifères, de un à
deux pieds de longueur, simples et dres-
sées, sans feuilles ou presque, sont revê-
tues de fins poils noirs étoilés, et de

longs poils blancs implantés dans des
tubercules noirs, disposés autour de
cette tige dressée. Les fleurs, tel que
dit plus haut, sont d'un rouge orangée,
très voyantes. La floraison a lieu au
cours du mois de juin, et les graines
mûrissent au cours du mois suivant.

Cette plante possède deux moyens
importants de dissémination, qui fait
qu'elle se distribue plus vite, et d'une
façon plus dense, intensifiant ainsi ses
mauvais caractères. Le premier moyen
nous est connu par la multiplication de
ces branches traçantes ou courants.
Le deuxième, est qu'elle produit quan-
tité de graines, qui non seulement, tom-
bent sur le sol, là où elles sont produites,
intensifiant la végétation, mais à la
faveur d'une aigrette qu'elles possèdent,
simulant des ailes voyageant à l'aide du
vent, distribuent isolement leur espèce
ci et là, pour former bientôt de nouvelles
talles de végétation. Ces talles à leur
tour, essaieront autour d'elles, et
ainsi de suite jusqu'à ce que la région de
dissémination en soit couverte.

Bref, cette mauvaise herbe, une des
pires connues, est une réelle et très
sérieuse menace à la production écono-
mique agricole. Partout, où elle fait
son apparition) et tout cultivateur peut
aisément la reconnaître) des mesures
promptes et efficaces de destruction,
devraient être mises en pratique,
afin de l'exterminer dès le début de son
apparition. Comme elle apparaît habi-
tuellement sur une terre indemne par
pieds isolés, le cultivateur soucieux de
ses intérêts, doit, ayant constamment
l'œil ouvert sur l'apparition des plantes
adventive nouvelles, doit, dis-je, non
seulement faire arrachage à la main,
mais il doit aussi enlever jusqu'à la
dernière racine, jusqu'aux derniers cou-
rants, de manière à l'empêcher de re-
pousser.

Bien qu'étant à pousser vigoureuse

cette plante est tenue en échec, dans les
terrains qui reçoivent de fréquents la-
bours et sarclages, pour la simple raison
que toutes les racines sont près de la
surface du sol.

Dans les prairies, et tout spécialement
dans les pâturages, où elle fait le plus de
dégâts, parce qu'elle est dans son propre
milieu de croissance, la demi-jachère
suivie de cultures sarclées et d'une
courte rotation culturale, la fait dispa-
raître. Il ne faut pas revenir en prairies
ni en pâturages, avant d'être certain
qu'elle est bien et totalement extermi-
née.

Dans les terres infestées, là où des
méthodes d'éradication ne peuvent im-
médiatement être entreprises, il est de
toute nécessité de faucher, pour le
moins, une couple de fois par année; à
la fin de juin, lorsque les fleurs apparais-
sent et la seconde coupe, vers la fin du
mois d'août, coïncidant avec une nou-
velle floraison de la plante dans les
champs infestés. Ce faisant, la région
environnante, restera indemne, la plante
ne pouvant disséminer à tout vent sa
semence.

Quant qu'aux pacages permanents qui
sont contaminés, ils peuvent être amé-
liorés par des semences d'herbes vigou-
reuses et par l'enrichissement du sol, au
moyen d'engrais chimiques. La fertilisa-
tion des pâturages est, de partout main-
tenant, reconnue comme étant une pra-
tique très propice, non seulement à la
pousse drue et rapide de l'herbe, mais
aussi comme un moyen des plus efficaces
pour empêcher les mauvaises herbes de
s'y introduire, et pour faire disparaître
celles qui s'y trouvent déjà.

Le sel ordinaire (gros sel) saupoudré
en quantité équivalente à 3000 livres
à l'arpent, sur des surfaces ne pouvant
être cultivées et où l'épervière forme un
tapis unique de verdure, donne de très
bons résultats. Non seulement, il exter-
mine la plante nuisible, mais active en
outre la croissance des plantes utiles.

CE N'EST PAS DU RESSORT MUNICIPAL

Par ROBERT GALLAND

LE citoyen de nos villes qui, lorsqu'il
villégiature en province durant
les mois d'été, préfère observer la
vue paysanne que de se faire griller au
soleil, sur la plage, n'est certes pas lent
à toucher pour ainsi dire du doigt le dé-
sordre économique qui y règne depuis
quelques jours.

Ce qu'il constate? Que nos pay-
sans sont à la merci du premier inter-
médiaire venu, lorsqu'ils veulent vendre
des produits de la ferme.

"N'y aurait-il pas moyen, pour faire
cesser ce criant état de choses, de créer,
dans nos municipalités rurales, un orga-
nisme qui, sous la juridiction du conseil,
prendrait fait et cause pour le vendeur
contre le courtier?" nous demande un
de nos lecteurs.

Notre premier mouvement, en face
de notre interlocuteur, nous aurait
porté à lui demander à notre tour:

"Pourquoi toujours songer ainsi au gou-
vernement, quand quelque chose va mal."
Mais nous nous sommes ravisés en son-
geant que, si tout le monde veut se
décharger ainsi sur l'Etat d'obligations
qui ne le regardent pas, cela est dû au
fait que notre économie ne possède
pas l'organisation professionnelle qu'elle
devrait avoir. Et nous nous sommes
contentés de lui dire: "La question mérite
certainement une étude, que nous publi-
rons dans un de nos prochains numéros".
Cette étude, la voici.

Nous donnons tout d'abord des pré-
cisions sur le mot intermédiaire, puis
nous cherchons une solution au pro-
blème que soulève cette catégorie d'in-
désirables.

Nous avons laissé passer sous notre

plume un bien gros mot. Quels sont
donc ces intermédiaires qui sont indé-
sirables? Dans la chaîne qui existe
entre le paysan et l'acheteur, il y a nom-
bre de maillons; sont-ils tous néces-
saires? Evidemment non.

Mettons tout d'abord de côté les pro-
fessionnels: l'industriel, le commerçant
de grains, le meunier, le boulanger,
l'épicier, etc.; il est clair que ces chaî-
nons ne peuvent être retranchés.

Alors quels sont donc les intermé-
diaires qu'il convient d'écarter?

Tous ceux qui ne sont pas profes-
sionnels, mais nettement parasitaires,
qui ne s'entremettent que dans un but
spéculatif, qui prélèvent des commis-
sions ou bénéfices abusifs sur le con-
sommateur.

Jusqu'à 1932, nombre de ces cour-

tiers parcouraient nos campagnes pour
acheter de nos cultivateurs des arbres
de Noël, qu'ils dirigeaient ensuite, par
wagons, sur les Etats-Unis.—Quand
nous paieriez-vous? demandaient nos
braves cultivateurs.—Mais nous vous
paierons quand nous serons payés nous-
mêmes par les Américains. Et le marché
se concluait sur cette promesse qui,
dans la plupart des cas, n'était jamais
tenue; et quand elle était tenue, le culti-
vateur devait attendre des mois et des
mois. Heureusement qu'une loi est
venue mettre fin à ce commerce con-
damnable: depuis l'année dernière, le
cultivateur doit recevoir sur le champ
le prix des arbres qu'il vend au courtier.

Voilà les intermédiaires non seule-
ment inutiles, mais nuisibles; voilà les
maillons qu'il faut faire disparaître,
coûte que coûte, de la chaîne qui relie

(Suite à la page 65)